OLIMA GROUP
FORMATION · CONSEIL · ACCOMPAGNEMENT

FORMATIONS OBLIGATOIRES

Normes de sécurité et accessibilité dans la construction

Appliquer les normes de sécurité et d'accessibilité dans la conception des bâtiments pour garantir la conformité aux exigences réglementaires (PMR, ERP, etc.).

DURÉE **De 7 h à 35 h selon votre besoin**	MODALITÉ **Présentiel, intra-entreprise**	LIEU **Dans vos locaux**
EFFECTIF **1 à 12 stagiaires**	HORAIRES **9h – 12h30 / 13h30 – 17h**	TARIF **Inter : 490 € HT par participant et par jour · Intra : sur devis**

1 Objectifs pédagogiques

Objectif général : appliquer les normes de sécurité et d'accessibilité dans la conception des bâtiments pour garantir la conformité aux exigences réglementaires (PMR, ERP, etc.).

2 Public visé et prérequis

Public : Dirigeants, salariés et indépendants exerçant dans le secteur « Entreprise d'architecture ».

Prérequis : Aucun. Un test de positionnement est réalisé avant la formation.

3 Contenu de la formation

Module 1 — Sécurité incendie dans la conception

- Classement des bâtiments : habitation, ERP, lieux de travail, IGH
- Types et catégories d'ERP
- Réaction et résistance au feu des matériaux et éléments de construction
- Dégagements, évacuation, désenfumage et compartimentage
- Rôle du contrôleur technique et de la commission de sécurité

Module 2 — Accessibilité des bâtiments

- Principe de la chaîne de déplacement
- Exigences applicables aux ERP neufs et existants
- Exigences applicables aux logements
- Cheminements, stationnements, sanitaires et signalétique
- Dérogations, agenda d'accessibilité programmée et registre public d'accessibilité

Module 3 — Application aux projets et cas pratiques

- Notices de sécurité et d'accessibilité du dossier de permis
- Lecture de plans au regard des exigences réglementaires
- Cas pratique : mise en accessibilité d'un commerce existant

- Cas pratique : vérification des dégagements d'une salle recevant du public
- Grille d'autocontrôle pour l'agence

4 Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques illustrés par des exemples concrets
- Études de cas pratiques issues de situations réelles
- Mises en situation et jeux de rôle
- Exercices individuels et en sous-groupes
- Remise de fiches-outils opérationnelles

5 Modalités d'évaluation

- Avant la formation : questionnaire d'analyse des besoins et test de positionnement
- Pendant : quiz de validation des acquis et évaluation des mises en pratique
- En fin de formation : test d'évaluation des acquis et questionnaire de satisfaction
- À froid : questionnaire de mise en application 2 à 3 mois après la formation
- Remise d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation

6 Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de nous signaler, avant l'inscription, tout besoin d'adaptation (matériel, logistique, rythme) : notre référent handicap étudie avec vous les solutions possibles.

Référent handicap : Olivia MARCIANO — contact@olimagroup.fr

7 Profil du formateur

Formateur expert du domaine, disposant d'une expérience professionnelle confirmée et de compétences pédagogiques en formation d'adultes. CV transmis sur demande.

8 Modalités et délais d'accès

Formation accessible sous 7 jours ouvrés minimum après l'analyse du besoin et la signature de la convention, sous réserve de l'accord de prise en charge de votre OPCO.

9 Indicateurs de résultats

Taux de satisfaction global 2026 : 98 % — 1 226 stagiaires formés, 9 780 heures de formation dispensées.
Programme mis à jour le 05/10/2026.

Inscription et devis
Olivia MARCIANO · 01 89 62 90 08 · 06 27 22 00 30
contact@olimagroup.fr · olimagroup.fr

Prise en charge possible par l'OPCO de votre entreprise selon ses critères.
Programme adaptable à vos besoins après analyse préalable.